Les structures fondamentales des sociétés humaines

Bernard LAHIRE, 2023

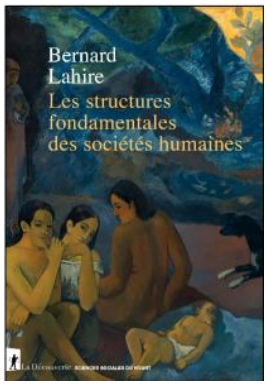

Sociologue
Directeur de recherche CNRS, Centre Max Weber, ENS Lyon
Directeur des collections *Laboratoires des Sciences Sociales et Sciences Sociales du Vivant*

Par cet ouvrage, Bernard Lahire ne souhaite pas remettre en cause la nature des travaux empiriques, toujours circonscrits, limités et spécialisés, qui sont réalisés par des milliers de chercheurs partout dans le monde. Il entend simplement mettre en perspective près de 150 ans d'une pratique sociologique qui est selon lui trop hyperspécialisée et coupée des sciences du vivant. Comptant faire progresser la compréhension des spécificités sociales de l'espèce humaine, complexe de par ses comportements sociaux et culturels, il prend le parti de croiser les connaissances et les apports issus des sciences sociales mais aussi des sciences du vivant. Il formule ainsi, sur la base d'une synthèse des connaissances accumulées dans différents domaines tels que la sociologie, l'histoire, la biologie évolutive, l'anthropologie, l'éthologie, l'écologie comportementale ou encore la paléoanthropologie, un modèle théorique de pensée visant à comprendre les différentes configurations historiques des sociétés humaines.
Pourquoi les sociétés humaines ont-elles une histoire et une capacité à l'accumulation culturelle ? Pourquoi la division du travail, les faits de domination ou les phénomènes magico-religieux se manifestent-ils dans toutes les sociétés humaines connues ? Pourquoi l'ethnocentrisme est-il si universel et pourquoi les conflits opposent-ils régulièrement des groupes qui s'excluent mutuellement ?
C'est à ces questions et bien d'autres que cherche à répondre BL dans ce livre intitulé « Les structures fondamentales des sociétés humaines », dont les propositions sont le fruit d'années de réflexion et ambitionnent de révolutionner la sociologie contemporaine.

<u>Quels constats, quelles démarches de recherche du sociologue ?</u>
Les sciences sociales, à l'inverse des autres disciplines scientifiques, ne s'autorisent pas à formuler de grandes lois ou des principes généraux après plus d'un siècle de recherches. Bien souvent, les arguments avancés pour distinguer les sciences humaines et sociales des autres sciences portent sur la nature prétendument différente de leurs objets d'étude. Les chercheurs en sciences sociales - les sociologues notamment – ont tendance à penser que leurs objets d'étude sont singuliers car ce sont des sujets (avec leur subjectivité), caractérisés par leur historicité et par leur complexité, ce qui rendrait impossible ou inutile de comparer la puissance heuristique relative des programmes scientifiques en concurrence. Or cette perspective peut se retrouver de manière diffuse, implicite et très vaguement assumée par

les chercheurs, ou très savamment dans des travaux d'épistémologie, et reste dominante dans le domaine des sciences humaines et sociales.
Les sciences sociales reposeraient donc sur un ensemble de croyances où les points de vue et les connaissances produites de façon dispersée dans un cadre synthétique sont impossibles à articuler, où la dispersion théorique est finalement inévitable et irréductible. Autrement dit, le fonctionnement du social ne serait pas propice à la « cumulativité scientifique », et la pluralité théorique ne pourrait aboutir à des synthèses permettant de dégager des lois, des principes, d'invariants, des constantes ou des régularités.

S'ajoute à cela un autre phénomène qui constitue un obstacle à la saisie des propriétés générales du réel : celui de la spécialisation. Selon BL, les chercheurs en sciences sociales décrivent souvent des logiques d'acteurs sectorisés (« ceux qui évoluent à l'école », « les autres dans une famille », « les autres encore dans tel cadre professionnel ou dans tel quartier » …), et se réduisent finalement à étudier les spécificités de tel terrain, tel groupe, telle institution, telle époque, avec le risque de réduire l'enquête à une « phénoménologie sociale » qui perdrait toute perspective plus large, générale ou profonde, sur le monde social. Or ce sont davantage des invariants au sens de « lois » ou de « mécanismes » qui se combinent différemment et s'expriment dans des contenus forts divers à travers la variété des sociétés historiquement attestées qu'il s'agit de mettre en lumière.

Dans toute avancée sociale, le réel sociohistorique existe certes en partie indépendamment des savants qui l'étudient, mais il faut garder à l'esprit que les modèles théoriques qui en rendent compte sont arbitraires en ce sens où ils restent toujours des constructions qui peuvent varier en fonction de la « culture des chercheurs, de l'ampleur de leur effort de synthèse, de leurs intérêts de connaissance ou des niveaux de réalité sociale qu'ils visent à éclairer ».
➡ Par ses travaux, BL cherche donc à dépasser tous ces paradigmes et à expliquer pourquoi il est nécessaire d'orienter les futurs travaux de recherche en sciences sociales dans une perspective de recherche comparative, alimentée de manière historique et croisée. Seule et unique manière selon lui de contribuer à un véritable progrès scientifique.
Le sociologue s'essaie finalement à ce que l'esprit scientifique reprenne le contrôle en sciences sociales grâce à la méthode comparative. Pour lui, comparer systématiquement des sociétés très différentes est le meilleur moyen de faire apparaître les invariants et les traits spécifiques à chaque type de société. Dans « Les structures fondamentales des sociétés humaines », BL opère ainsi des comparaisons entre les sociétés humaines entre elles, ainsi qu'entre elles et des sociétés non humaines.

<u>Quelques exemples d'apports de l'ouvrage</u>
1/ A travers la question du processus d'apprentissage, BL montre :
→ que la vie culturelle n'est pas l'apanage de l'espèce humaine et que dans tout le vivant, il y a par exemple des formes élémentaires d'apprentissage telle que l'habituation (accoutumance progressive (passive) à des stimuli récurrents répétés), qui engendre des réflexes ;

→ que dans tout le règne animal, il y a de l'apprentissage social (par exemple les bébés mammifères qui regardent faire les adultes expérimentés et qui les imitent, comme lors des parties de chasse), ainsi que de véritables formes d'enseignement (ce qui suppose de la part des parents la capacité de penser une progression pour amener les jeunes à découvrir les choses petit à petit, comme chez les suricates qui apprennent progressivement à manipuler les scorpions avant de les manger) ;
→ que les apprentissages ne se limitent pas aux sociétés animales (cas du blob, organisme unicellulaire qui fait preuve d'habituation en reconnaissant par exemple du sel ou de la caféine et de constater que ce n'est pas dangereux pour lui, et même d'intériorisation de régularité et d'anticipation d'un évènement futur lorsqu'il se met en dormance lorsqu'il est soumis à heure fixe à un grand coup de froid ou de chaud).

2/ BL explique que le passage des observations du vivant à des lois sociologiques :
→ peut s'effectuer en montrant que certaines propriétés biologiques que nous avons héritées de l'évolution ont des conséquences sociales fondamentales.
Par exemple, la dépendance très longue, très forte et énergivore de l'enfant vis-à-vis de ses parents instaure un rapport de domination parents-enfants qui constitue un mécanisme majeur de structuration des sociétés humaines. Donc ce qui est au départ de la biologie se traduit par un fait social : toute société comprend une ou plusieurs formes de domination (dans les rapports entre les sexes, dans les mondes économique, politique…).

3/ Au final, BL formule <u>16 lois universelles comme autant de traits humains</u> :
→ il constate par exemple que toutes les sociétés humaines ont une dimension économique et des modes de production ;
→ que ces modes de production constituent une dimension sociale présente depuis le début de l'humanité, comme le sont la domination, le sacré, l'expression symbolique ;
→ que dans toutes les sociétés on retrouve la loi « Westermack » sur l'évitement de l'inceste, avec néanmoins des conséquences sociales différentes selon le type de société, et même selon le type de groupe dans une société donnée.

➡ En somme, BL tend à ce que les sciences sociales continuent à faire des monographies très détaillées sur telle réalité, à tel endroit, dans tel type de société mais, comme dans d'autres sciences, énoncent aussi les acquis sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour travailler sur des réalités précises qui n'ont encore jamais été étudiées.
Les lois générales ne sont donc en rien un frein à la découverte de phénomènes précis, mais au contraire une aide qui permet de structurer l'étude de la réalité historique. Et « même si un évènement a une part d'aléatoire, il est toujours un précipité d'un certain nombre d'éléments structurés par des lois. Si nos disciplines ne mettent pas au jour ces lois, elles ne peuvent véritablement prétendre au statut de science. »

<u>Mots clés</u> : sociétés humaines / non-humaines - Hyperspécialisation - nominalisme constructivisme épistémologique - pluralité théorique – synthèse intégratrice – sisyphe sociologue – lois/principes/invariants

Lien (extrait de 78 pages de l'ouvrage de BL) :
Les structures fondamentales des sociétés humaines - Bernard Lahire - Éditions La Découverte (editionsladecouverte.fr)

<u>Sources</u>
- Analyse de la conférence donnée par Bernard Lahire le 21/11/2023 sur campus St Jean d'Angély Nice ;
- Analyse de la conférence donnée par BL à l'Université de Neuchâtel le 31/10/2023 ;
- Résumer de l'article « Misère de relativisme et progrès dans les sciences sociales », publiée dans La Pensée, 2021/4 (n°408).
- Résumer de l'article du 28/11/23, « la sociologie doit renouer avec l'esprit scientifique », de F. Lecompte, lejournal.cnrs.fr.

➡ Quelles possibilités d'intégration de ces éléments dans notre enseignement ?

Rappel du Préambule du **BO du 22 janvier 2019** relatif au programme de SES de Seconde :
« (…) Les élèves sont initiés aux principales étapes d'une démarche scientifique en sciences sociales : formulation d'hypothèses, réalisation d'enquêtes ou construction de modèles, confrontation aux faits, conclusion. (…) Ils sont sensibilisés aux spécificités disciplinaires de l'économie, de la sociologie et de la science politique **ainsi qu'à la possibilité de croiser les regards de ces trois disciplines sur un thème identifié.** Les professeurs donnent du sens aux apprentissages en montrant comment les sciences sociales permettent d'éclairer des situations concrètes (…). Les professeurs veillent également à renforcer chez les élèves certaines compétences transversales : mobilisation de connaissances, analyse de documents variés, construction d'une argumentation, exercice du sens critique, **sensibilité à la valeur heuristique des comparaisons**, maîtrise de la langue écrite et orale. »

→ **Chapitre introductif de 2nde** : « Comment les économistes, les sociologues et les politistes travaillent-ils et raisonnent-ils ?
Nous avons ici la possibilité de travailler sur le croisement des 3 disciplines à partir d'un seul et même objet d'étude, et donc de faire comprendre aux élèves l'intérêt de confronter les apports de connaissances de plusieurs domaines.

→ **Croisement des programmes**
Les questions liées à l'environnement et à la gestion des ressources permettent par exemple de croiser les apports des domaines tels que les SVT, l'HG, la technologie, les SES…

→ **Grand oral**
L'épreuve telle qu'elle est pensée à ce jour permet justement aux élèves de réfléchir, à partir d'un objet d'étude, aux visions, apports respectifs et liens possibles entre deux domaines de recherche (SES-SVT ; SES-maths, SES-hist-géo…)